## Canadair Limitée—Loi

Autrement dit, on peut envisager ces questions de propriété publique ou de propriété privée dans un esprit créateur. L'essentiel est de bien servir nos concitoyens. Pour atteindre cet objectif, un gouvernement ne doit pas être inféodé à une idéologie démodée. La réponse des députés néo-démocrates, lorqu'ils parlent de la privatisation et de la propriété publique, tient, en quelque sorte, du réflexe conditionné. Il est vrai que le député a fait allusion à l'histoire dans le cours de son propos, mais il n'a rien dit ni de l'évolution des mentalités ni de l'effet cumulatif occasionné par le grand nombre de sociétés d'État créées sous les gouvernements libéraux précédents qui ont fini par user et abuser de ce complément utile à l'exercice du gouvernement quand il répond à un objectif de l'État. A cause de ces sociétés, ces gouvernements sont intervenus dans des domaines où ils étaient improductifs. C'est pour cette raison que le gouvernement actuel a entrepris de mettre un peu de bon sens et d'ordre dans cette économie mixte qui sera maintenue dans le cadre de la politique actuelle du Canada en matière de réglementation économique et de commerce.

M. Nystrom: Je sais gré au député de sa question et de son commentaire. Il a prétendu que nous étions «idéologisés». Je constate plutôt que les idéologues se trouvent dans les rangs du parti conservateur et pas dans les nôtres. J'ai ici, par exemple, un article de fond paru le 8 juillet 1986 dans le Star de Toronto, le journal de la ville que représente le député d'Etobicoke—Lakeshore (M. Boyer), où on lit que le gouvernement n'a pas entrepris sa campagne de privatisation pour répondre aux pressions du public. La campagne semble plutôt découler de l'idéologie néo-conservatrice. Madame la Présidente, c'est de l'idéologie néo-conservatrice. Ce sont eux les idéologues.

Le député a parlé d'une manufacture de chaussures de la Saskatchewan qui a fermé ses portes il y a longtemps, dans les années 40 ou au début des années 50. Il y a sûrement des entreprises publiques qui font faillite. Je voudrais cependant parler au député de sa propre circonscription et de sa propre ville. Que pense-t-il de la fermeture de la Goodyear dans sa propre ville, qui a entraîné la perte de 1 500 emplois? C'est une entreprise privée qui ferme ses portes. Cela se passe dans le secteur privé. Aujourd'hui, à Winnipeg, la Canada Packers a annoncé qu'elle fermait une partie de son usine de Saint-Boniface. C'est encore une faillite dans le secteur privé. Elle ferme une partie de son usine de Winnipeg et 400 emplois disparaîtront. Tous les jours dans notre pays des entreprises privées font faillite; ce n'est donc pas seulement dans le secteur public qu'on fait faillite de temps à autre. Il y a d'innombrables faillites dans le secteur privé.

M. Riis: Des milliers chaque année.

M. Nystrom: Comme je l'ai déjà dit, c'est le député qui est un idéologue. C'est l'idéologie néo-conservatrice que les Canadiens commencent maintenant à rejeter. Comme le dernier sondage l'a indiqué, la cote de popularité de ce parti se situe à environ 29 p. 100. L'une des raisons de sa défaveur est l'idéologie néo-conservatrice qui règne en face.

J'ai dit très clairement dans mes remarques que j'appuie et que les gouvernements CCF-NPD qui ont dirigé la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie-Britannique, ont toujours appuyé non seulement les sociétés d'État mais aussi le mouvement coopératif pour les petites entreprises. Je sais que le député d'Assiniboia serait d'accord avec moi parce qu'il est un

bon conservateur de gauche, il a été élevé dans cette tradition de la Saskatchewan qui croit à la nécessité d'une certaine copération entre les coopératives, les entreprises publiques, les petites entreprises et les exploitations agricoles. C'est l'histoire du CCF. C'est l'histoire du gouvernement CCF lorsqu'il était au pouvoir. Le député d'en face le sait. Je l'ai dit cet aprèsmidi mais il a préféré ne pas écouter.

## [Français]

M. Guilbault (Drummond): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement les observations et les commentaires du député lorsqu'il dit que nous, en tant que conservateurs, c'est une façon idéologique de faire les choses que de privatiser les industries de la Couronne, alors qu'on sait que cette industrie a des pertes depuis 1976 ou un déficit accumulé de 2.4 milliards de dollars sur le dos des contribuables canadiens—c'est tout de même énorme—alors qu'on sait que dans d'autres pays on privatise de plus en plus des sociétés de la Couronne.

Par exemple, nous savons qu'en France on a justement privatisé l'industrie des pâtes et papiers et que ce sont des Canadiens de la circonscription de Drummond, les frères Lemaire, qui se sont justement accaparés de certaines industries. Et maintenant, plutôt que d'avoir des déficits records, nous avons des bénéfices records, et cela profite à l'industrie à travers la France. Ce serait la même chose pour le Canada, pour les Canadiens.

A un moment donné, je crois que c'est même insulter les dirigeants de Bombardier en disant que ses titres n'offrent pas une gestion innovatrice et efficace, alors qu'on sait que les gens de Bombardier sont partis de la petite industrie d'autoneige et qu'ils ont construit les métros de New York et de Mexico et qu'ils ont des ingénieurs et toutes les compétences ouvrières de Canadair à leur service.

Je dois dire qu'assez souvent dans les sociétés de la Couronne nous retrouvons une lourdeur d'opération, une gestion qui, peut-être . . . et tout à l'heure on disait: C'est un problème de gestion ou un problème de gérance; que cela prenait une sorte de gérance pour le gouvernement et une autre pour l'industrie privée. Et on parle toujours de productivité lorsqu'on parle de gérance d'industries. Et la façon première de le faire c'est par l'industrie privée.

Certains députés qui m'accompagnaient lors de mon voyage en Angleterre ont vu qu'en Grande-Bretagne on y privatise même les prisons, et toutes les grosses sociétés de la Couronne là-bas...

Lorsqu'on nous dit que nous, en tant que gouvernement conservateur on fait cela de façon cavalière, eh bien, moi, je ne suis pas d'accord et j'aimerais avoir le commentaire du député là-dessus.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La parole est à l'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom).

M. Nystrom: Merci madame la Présidente, le député a dit que . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): ... une minute seulement est allouée à l'honorable député pour la réponse.